Commune de MOYE

Le document opposable est le dossier de P.P.R. approuvé par arrêté préfectoral du 24/11/1997.
Il est consultable en mairie et en préfecture.
Ce document est imprimable à l'echelle 1/5 000.

DDT74/SAR/CPR

Legende

Réglementation des zones

- Zone de risque fort Inconstructible
- Zone de risque modéré Constructible sous conditions
- Zone de risque négligeable ou nul Non réglementé par le P.P.R.

Identification des zones
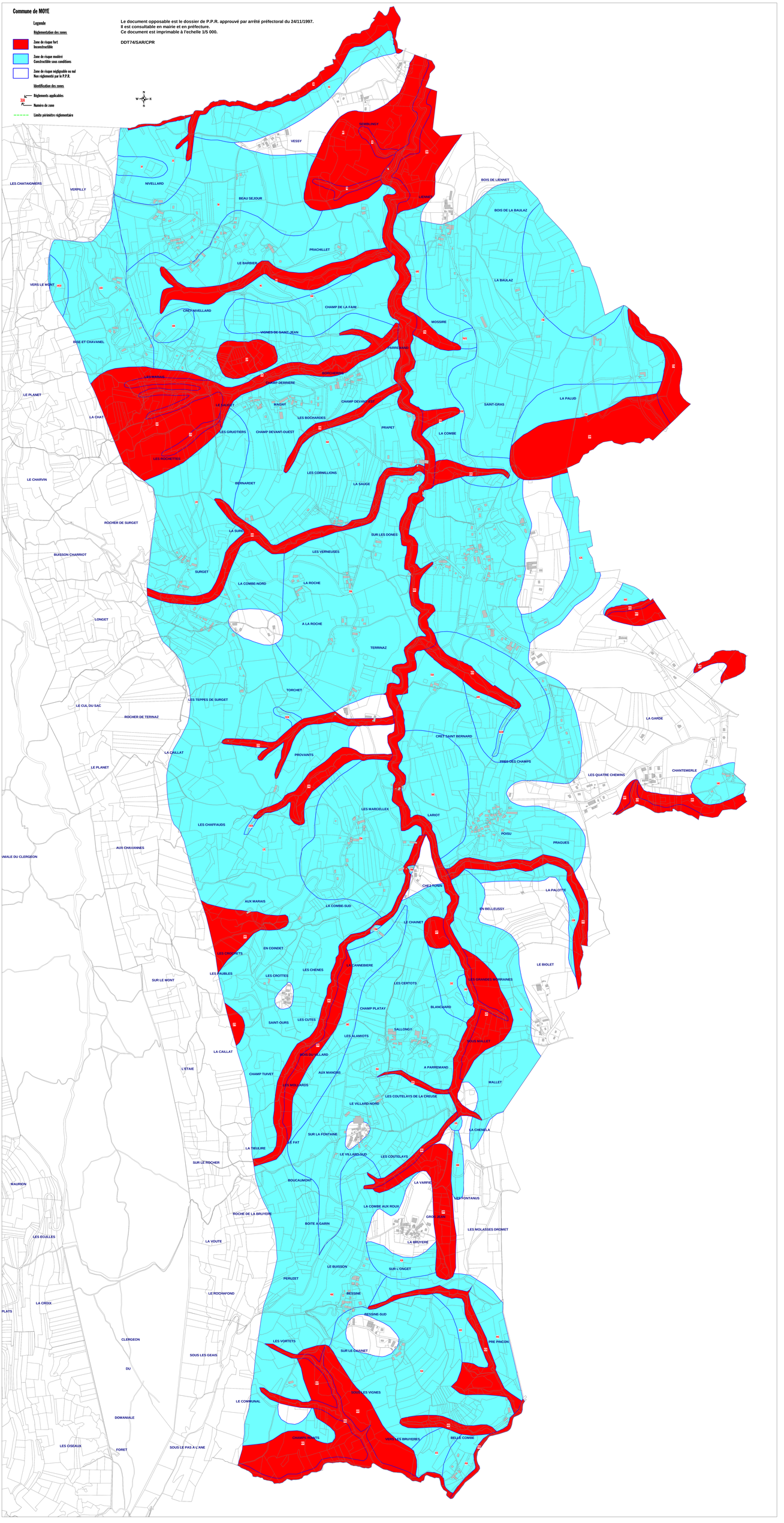
- 1/4 — Réglements applicables
- 20 — Numéro de zone
- Limite périmètre réglementaire